

2015 CMB anticipe l'élévation du niveau de la mer –

Coût étude 110.000€

Le Pays de Coutances au chevet du littoral 8/1/2015

Le Pays de Coutances anticipe l'élévation du niveau de la mer, de Surville à Hauteville. Il a signé avec la Région un appel à projet pour préserver la côte et définir une stratégie à long terme.

L'objectif

« C'est une stratégie globale que nous lançons pour les dix, quinze à vingt ans à venir », annonce Jacky Bidot, président du syndicat mixte du Pays de Coutances. La structure a répondu à l'appel à projet lancé par la Région, afin d'anticiper les risques de submersion marine en raison d'élévation probable du niveau de la mer, des tempêtes et des inondations.

Le Pays de Coutances sera fer de lance pour regrouper les aménagements à réaliser sur la côte, de Surville à Hauteville, soit un territoire qui englobe les communautés de communes de Lessay, Saint-Malo-de-la-Lande et Montmartin-sur-Mer. Communautés adhérentes au Pays de Coutances.

Jusqu'à aujourd'hui, ce sont les communes qui gèrent la protection de leur côte, sans forcément se concerter avec leurs voisines. « **Plutôt que chacun fasse du colmatage, sur un secteur précis par commune, il est préférable de mettre en place une réflexion globale** », poursuit Jacky Bidot. Le Pays de Coutances se positionne ainsi en élément fédérateur des communes littorales, pour aider à la mise en place d'une stratégie.

Une synthèse des études

Des études ont déjà été réalisées sur le retrait du trait côtier, pour cette bande littorale. Par les communes, les communautés de communes ou encore le Département. Mais nombre d'entre elles, notamment des di-



Anne Schmitter, directrice du syndicat mixte du Pays de Coutances, Christian Goux, vice-président du Pays en charge de la mer et du littoral et Jacky Bidot, président du syndicat mixte du Pays de Coutances.

per et de les réactualiser », indique la directrice du Pays, Anne Schmitter. Des études complémentaires pourront être commandées selon les lacunes des rapports précédemment présentés. Un diagnostic sera réalisé au cours du second semestre de cette année.

« Il faudra de toute façon protéger les habitations et les activités économiques », assure Christian Goux, vice-président du Pays en charge de la mer et du littoral. **Je pense particulièrement à la zone conchylicole de Blainville-sur-Mer.** » Autre me-

« replier » en cas de tempête.

Formation

Dès le 4 mars, les élus et les techniciens des communes concernées suivront une formation dispensée par l'Institut régional du développement durable. Il s'agira, lors de cette première journée, de dégager une problématique et de faire en sorte que tous possèdent le même niveau d'information. Ce sera aussi une façon de partager les enjeux et les spécificités des différents territoires. Cette formation sera suivie de deux demi-journées.

Et après

Fin 2016, il faudra qu'un consensus soit trouvé sur cette bande tière. « **Il sera important que tous y compris les associations écologistes, se retrouvent autour d'une table** », espère Jacky Bidot. À la de cette réflexion, des zones inconstructibles seront alors définies. **Région va financer 50 % des travaux d'études, soit 40 000 € attribués Pays de Coutances pour ce projet. Lequel investira 70 000 € en au nancement.**

Sophie CAPEL